



Doc. 14398

19 septembre 2017

Élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Turquie

Communication

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire



Sommaire

Page

1. Liste et curriculums vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Turquie	3
Annexe 1 – Famille ARSLAN	6
Annexe 2 – Basri BAĞCI	10
Annexe 3 – Ergin ERGÜL	14

1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Turquie

Lettre de M. Erdoğan Işcan, Ambassadeur de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe, à M. Wojciech Sawicki, Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire, en date du 30 août 2017

[...]

En réponse à votre lettre du 21 octobre 2015, j'ai l'honneur de vous remettre la liste des trois candidats à l'élection d'un juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Turquie. Les noms des trois candidats sont mentionnés ci-dessous (par ordre alphabétique):

M^{me} Famile Arslan

M. Basri Bağcı

M. Ergin Ergül

Le curriculum vitae des candidats figure en annexe.

[...]

Informations sur la procédure nationale de sélection des candidats à un poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme

La sélection des candidats à la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme a été lancée par le ministère des Affaires étrangères après réception de la communication du Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe du 21 octobre 2015. L'ensemble de la procédure a été mené conjointement par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Justice.

Le Panel consultatif ayant jugé la première liste de candidats inappropriée pour cette fonction, le Gouvernement de la République de Turquie avait décidé de ne pas soumettre cette liste à la commission sur l'élection. C'est la raison pour laquelle une nouvelle procédure a été engagée.

Comme cela avait été le cas pour la première, cette procédure a débuté par un appel public à candidatures, posté simultanément sur les sites internet du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Justice le 23 janvier 2017. En outre, afin de sensibiliser les éventuels candidats, l'annonce a également été transmise à la Cour de Cassation, au Conseil d'État, à la Cour constitutionnelle et au Conseil de l'enseignement supérieur. L'annonce publique est restée 30 jours sur les sites internet. Les candidats avaient jusqu'au 23 février 2017 pour déposer leur dossier de candidature. L'annonce mentionnait clairement l'intégralité de la procédure, y compris les délais pertinents.

Conformément à la Résolution 1646 (2009) de l'Assemblée parlementaire, chaque candidat devait satisfaire aux critères suivants:

- être titulaire de la nationalité turque
- jouir de la plus haute considération morale
- parler couramment une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais ou français) (pièces justificatives à l'appui) et avoir au moins une connaissance de niveau intermédiaire de l'autre langue
- au 9 septembre 2016, être âgé de 35 ans minimum et de 60 ans maximum
- être diplômé d'une faculté de droit, faculté de sciences politiques ou faculté de sciences économiques et d'administration publique qui dispense un nombre suffisant de cours de droit dans son programme ou être titulaire d'un diplôme équivalent et reconnu d'une faculté étrangère
- connaître l'ordre juridique turc et le droit international public
- ne pas exercer d'activité incompatible avec son indépendance ou son impartialité ou avec les exigences d'une fonction à plein temps de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Outre les critères précités, les candidats devaient également réunir les conditions suivantes:

- pour les candidats universitaires, être titulaire au moins du titre universitaire de professeur associé
- pour les candidats juges et procureurs, être titulaire du grade de première catégorie au sens de la loi n° 2802 et avoir exercé trois ans en qualité de juge ou procureur de première catégorie

- être membre d'une haute juridiction
- pour les avocats, pouvoir attester d'avoir effectivement exercé cette profession pendant au moins 15 ans
- pour les autres candidats: s'ils sont fonctionnaires, posséder une expérience d'au moins 15 ans dans les institutions publiques; s'ils ne sont pas fonctionnaires, posséder au moins 15 ans d'expérience professionnelle effective.

Les candidats devaient présenter leur curriculum vitae dans l'une des langues officielles du Conseil de l'Europe.

Au cours du délai de 30 jours fixé pour le dépôt des dossiers, 22 candidatures au total ont été reçues.

La commission des entretiens a examiné les CV des candidats et a décidé de ne pas convoquer deux d'entre eux, au motif qu'ils ne satisfaisaient pas aux critères requis.

Les candidats ont été entendus par la commission des entretiens, qui se composait:

- du sous-secrétaire adjoint des services du Premier ministre (président de la commission)
- du sous-secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères
- du sous-secrétaire adjoint du ministère de la Justice
- du Secrétaire général de la Cour constitutionnelle
- d'un juge de la Cour de Cassation
- d'un juge du Conseil d'État
- d'un membre du Conseil de l'enseignement supérieur.

Tous les candidats ont été convoqués à des entretiens individuels, qui ont eu lieu les 14 et 15 mars 2017; 21 d'entre eux y s'y sont rendus.

À la suite des entretiens, la commission des entretiens a établi une liste restreinte de candidats; ces noms ont été soumis au Conseil des ministres, pour qu'il prenne la décision finale. Au cours de l'entretien, tous les candidats ont été interrogés sur la jurisprudence de la Cour et son fonctionnement à la fois en turc et dans la langue qu'ils avaient déclaré parler couramment. Les entretiens ont duré en moyenne 30 minutes avec chaque candidat.

Conformément à la Résolution 1646 (2009), le Conseil des ministres a retenu pour ce poste trois candidats, dont une candidate, parmi la liste restreinte présentée par la commission des entretiens.

Sélection des membres des hautes instances judiciaires

La Turquie compte trois hautes instances judiciaires distinctes: la Cour constitutionnelle, la Cour de Cassation et la Cour administrative suprême.

Critères de sélection des membres de la Cour constitutionnelle

Les membres de la Cour constitutionnelle sont désignés par le Président de la République de Turquie et la Grande Assemblée nationale turque. Cette dernière désigne les membres qui doivent être choisis parmi les membres de la Cour des comptes et les avocats. Le Président de la République désigne les membres qui doivent être choisis parmi les membres de la Cour de Cassation, de la Cour administrative suprême et des établissements de l'enseignement supérieur. Chaque membre est choisi parmi trois candidats présentés par les instances respectives. Par ailleurs, le Président de la République choisit quatre membres parmi les hauts fonctionnaires, notamment les sous-secrétaires adjoints, et les avocats.

Les membres doivent satisfaire aux critères suivants:

- être âgés de plus de 45 ans
- les candidats membres des établissements de l'enseignement supérieur doivent être titulaires du titre universitaire de «professeur» ou «professeur associé» (dans les domaines du droit, des sciences économiques et des sciences politiques).
- les candidats avocats doivent avoir au moins 20 ans d'expérience professionnelle en qualité d'avocats

- les candidats issus des rangs des hauts fonctionnaires doivent être titulaires d'un diplôme universitaire et avoir au moins 20 ans d'expérience pratique dans le service public
- les candidats juges et procureurs titulaires du statut de juge de première catégorie doivent avoir au moins 20 ans d'expérience, stage compris.

Critères de sélection des membres de la Cour de Cassation

Le choix des membres de la Cour de Cassation relève de la compétence du Conseil supérieur des juges et des procureurs.

Les membres doivent satisfaire aux critères suivants:

- 1) avoir au moins 17 ans d'expérience en qualité de juge ou de procureur
- 2) être titulaires du statut de juge de première catégorie et avoir conservé ce statut.

Le statut de juge de première catégorie s'obtient de la manière suivante:

- en exerçant en qualité de juge ou de procureur pendant 16 ans et en obtenant une bonne note lors de la plupart des appréciations auxquelles l'intéressé est soumis tous les deux ans (le fait d'être titulaire d'un Master et d'un doctorat permet de raccourcir cette période de 16 ans).

Les conditions requises pour être promu grâce à de bonnes notes sont les suivantes:

- *conclure 80 % des dossiers sur lesquels l'intéressé a travaillé pendant la période correspondant à l'appréciation
- *obtenir une bonne note dans 80 % des travaux examinés par la Cour de Cassation.
- *obtenir de bonnes appréciations à l'issue des inspections
- *ne pas avoir fait l'objet d'une enquête et d'une sanction disciplinaire
- *pour les agents des unités administratives, obtenir de bonnes appréciations des appréciateurs principaux
- en se distinguant de ses collègues.

À l'issue de toutes ces appréciations, le Conseil des juges et des procureurs doit parvenir à la conclusion qu'un candidat est supérieur à ses collègues.

Critères de sélection des membres de la Cour administrative suprême

Les membres de la Cour administrative suprême sont désignés de deux manières. Les membres choisis pour pourvoir les trois quarts des postes vacants sont désignés par le Conseil supérieur des juges et des procureurs. Les membres choisis pour pourvoir le quart restant sont désignés par le Président de la République.

- Les membres choisis parmi les juges administratifs sont désignés par le Conseil supérieur des juges et des procureurs selon les critères applicables aux membres de la Cour de Cassation.
 - S'agissant des membres désignés par le Président de la République pour le quart des postes vacants.
- * ils sont choisis parmi les hauts fonctionnaires (y compris les sous-secrétaires adjoints) et les professeurs de droit, de sciences économiques et d'administration publique. Les hauts fonctionnaires doivent avoir exercé concrètement 15 ans dans le service public après avoir achevé leurs études d'enseignement supérieur.

Annexe 1 – Famille ARSLAN

CURRICULUM VITAE

I. État civil

Nom, prénom: Arslan, Famile

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: le 15 décembre 1971 à Palu, province d'Elazığ, Turquie

Nationalité(s): turque (de naissance) et néerlandaise

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 1991–1992 – Diplôme HBO, Haute École de La Haye, université de La Haye, WMD (Travail et Services sociaux)
- 1992–1999 – WO, université de Leyde, faculté de droit, Diplôme obtenu en juin 1999. Spécialisation: droit néerlandais, droit public international. Sujet de thèse: Comparer la libre circulation des personnes en vertu de l'Accord créant une association entre la Communauté européenne et la Turquie

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- 2002–2006 – Cabinet Lucardie à La Haye. Fonction: avocate. Spécialisations: droit de la famille, droit de l'immigration, droit du travail, droit pénal, droit de la sécurité sociale, droit des contrats
- 2006–2017 – Cabinet Arslan. Fonctions: avocate et médiatrice. Spécialisations: droit de la famille, droit de l'immigration, droit du travail, droit pénal, droit de la sécurité sociale, droit des contrats
- Depuis 2007 – Retenue sur la liste des juges ad hoc à la Cour européenne des droits de l'homme

Mon cabinet d'avocats a traité un grand nombre d'affaires liées à l'immigration, dans lesquelles nous avons fait référence à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en général, et à ses articles 3 et 8 en particulier. S'agissant d'autres traités dans le domaine des droits de l'homme, j'ai travaillé sur de nombreuses affaires de regroupement familial dans lesquelles nous avons argué de l'interprétation trop restrictive de l'article 8 de la CEDH par le Gouvernement néerlandais. Dans d'autres cas, nous avons souligné que la possibilité d'accéder au système juridique était un droit protégé par l'article 3 de la CEDH. En sus des affaires d'immigration, notre cabinet traite d'affaires pénales qui renvoient directement aux droits de l'homme universels et au principe fondamental du droit à un procès équitable.

Les droits de l'homme, fondés sur les déclarations, les protocoles, les conventions et les traités universels, sont régulièrement mis en avant par notre cabinet.

En fait, ma profession d'avocate est directement liée aux droits de l'homme, et en particulier à la Convention européenne des droits de l'homme.

Lorsque j'étais fonctionnaire au Service d'immigration et de naturalisation des Pays-Bas, j'ai traité des demandes d'asile pendant trois ans et demi, en examinant chaque cas et en effectuant des enquêtes. Pendant plus de deux ans, j'ai travaillé à l'aéroport d'Amsterdam et à cette époque, nous avions les procédures requises pour réaliser notre objectif, c'est-à-dire répondre aux demandes d'asile dans les vingt-quatre heures. À l'aéroport de Schiphol, je rendais des décisions sur des affaires concernant le centre d'accueil (AC, *Aanmeldcentra*), la sous-commission du comité du personnel (OC, *Onderdeel commissie*) ou le mécanisme de Dublin. J'ai géré des plaintes et mené des enquêtes sur le BMA (Service de consultation médicale), le Buiza (ministère des Affaires étrangères), et l'analyse du langage. À cet égard, j'ai rendu des décisions et également entendu la déclaration des demandeurs. J'ai traité des affaires (décisions, enquête et entretiens) concernant l'article 1F de la Convention relative au statut des réfugiés (crimes contre l'humanité), des cas relevant du mécanisme de Dublin (recherche sur le premier pays d'entrée qui devra accueillir les demandeurs), et des affaires relevant du Règlement B9 (relatives à la traite des êtres humains).

Par la suite, j'ai commencé à travailler dans d'autres domaines relatifs à l'immigration, tels que le regroupement familial, les études, l'emploi et d'autres sujets. La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme est quotidiennement examinée et employée pour les affaires et les questions pertinentes.

J'ai suivi la formation assurée par le professeur Esin Orucu à propos du droit turc à l'université de Leyde. J'ai également suivi d'autres formations privées sur le même thème destinées aux avocats néerlandais; ces formations portaient sur le Code civil turc. Elles ne traitaient pas seulement des règlements et des principes du droit turc, mais également de sa pratique et de son contenu. J'étais en effet intéressée par le droit turc, mais mon cabinet compte en outre de nombreux clients turcs qui connaissent des problèmes divers. Ces formations sont importantes, car en vertu du droit privé international des Pays-Bas, des lois étrangères peuvent être appliquées dans les affaires de divorce, de paternité et d'héritage. Le droit international joue également un rôle important dans la reconnaissance et partant, l'exécution des décisions judiciaires.

Dans mon exercice de juriste, j'ai soutenu et conseillé de nombreux citoyens turcs à propos du Code pénal turc, du droit de la famille et du droit de la nationalité. J'ai également conseillé des entreprises turques et néerlandaises à propos du droit des sociétés. Comme le montre mon expérience, j'ai acquis suffisamment de connaissances en droit turc.

Outre les formations décrites ci-dessus, pendant mes quinze années d'exercice du droit, j'ai passé énormément de temps à améliorer mes connaissances du droit turc en autodidacte, afin de conseiller mes clients aux Pays-Bas.

De plus, j'ai suivi des formations sur le droit privé international, l'enlèvement international d'enfant par un parent (objet de nombreuses affaires), l'immigration internationale et la loi pénale internationale. Ces formations se sont avérées indispensables pour fournir de bons services à des clients d'origines très diverses.

Entre 2008 et 2013, j'ai dispensé des formations sur le droit turc, en particulier les divorces, la reconnaissance des décisions judiciaires, la détention, la loi sur la parentalité, l'enlèvement d'enfants et l'immigration. Ces formations s'adressaient à des animateurs sociaux exerçant à différents échelons pour appuyer leur développement professionnel dans ces domaines. Dans cette perspective, j'ai réalisé plus de 30 interventions dans plusieurs villes des Pays-Bas. J'assure actuellement des conférences sur les différences entre le droit turc et le droit néerlandais.

Depuis 2008, je travaille comme tutrice pour les étudiants de la faculté de droit de l'université des sciences appliquées Inholland dans laquelle j'examine des thèses de doctorat sur des thèmes divers, dont le droit des droits de l'homme.

Depuis 2004, je suis également présidente de la Commission des plaintes relatives aux écoles islamiques aux Pays-Bas. À ce titre, je gère les plaintes des parents et des élèves, y compris certaines plaintes relatives à des violations des droits de l'homme, je conseille la Commission des écoles et je donne des recommandations.

En tant que membre du Conseil de l'islam et de la citoyenneté, qui travaille en partenariat avec le Gouvernement néerlandais sur les questions concernant les musulmans aux Pays-Bas, je m'emploie à créer un environnement dans lequel les musulmans peuvent s'émanciper dans la société néerlandaise. Les discussions sur le thème de l'intégration et de l'assimilation figuraient parmi les priorités. Ce Conseil a mis en œuvre plusieurs projets sur la citoyenneté, et l'égalité de traitement et des chances. Il a débattu de nombreuses questions relatives aux droits fondamentaux, telles que les droits de l'homme, la lutte contre la discrimination, et la liberté d'expression par opposition aux discours de haine. Il vise particulièrement à sensibiliser le grand public aux droits fondamentaux et à améliorer le statut juridique et social des musulmans aux Pays-Bas.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- 1997 – Ministère de la Justice à La Haye. Responsabilités: services de communication, élaborer des brochures d'information et gérer des demandes d'information
- 1997–1998 – Ministère de la Justice à La Haye. Services d'immigration et de naturalisation, section Asile. Responsabilités: rendre des décisions concernant les demandes d'asile en première instance, gérer des plaintes et mener des enquêtes

- 1998–2000 – Ministère de la Justice. Services d'immigration et de naturalisation, section AC (services d'accueil) Schiphol. Responsabilités: rendre des décisions concernant des affaires de type AC/OC/Dublin. Gérer des plaintes, mener des enquêtes sur le BMA, le BuiZa, analyse du langage. Conduite de premiers entretiens et d'entretiens ultérieurs /entretiens Dublin et B9 / Entretiens 1F.
- 2000–2002 – Ministère de la Justice à Rijswijk. Services d'immigration et de naturalisation, section Demandes ordinaires. Responsabilités: rendre des décisions relatives aux demandes ordinaires, traiter des plaintes et conduire des enquêtes

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Fonctions supplémentaires:

- 1992–2002 – Riagg La Haye, experte dans l'élaboration de matériel, services de conseil
- 1994–1997 – Turkish Women Telephone, élaboration de matériel pédagogique, activités d'enseignement, formation et encadrement des bénévoles
- 2003–2016 – Membre du Conseil de l'islam et de la citoyenneté. Objectifs du Conseil: créer un environnement dans lequel les musulmans peuvent s'émanciper dans la société néerlandaise. Les discussions sur le thème de l'intégration et de l'assimilation figuraient parmi les priorités. Le Conseil a débattu de nombreuses questions relatives aux droits fondamentaux, telles que les droits de l'homme, la lutte contre la discrimination, et la liberté d'expression par opposition aux discours de haine.
- Depuis 2007 – Experte externe à la faculté de droit, Inholland Rotterdam
- 2007–2009 – Trésorière de l'Organisation de radiodiffusion islamique (Nederlandse Islamitische Omroep [NIO])
- Depuis 2000 – Présidente de l'organisation chargée des plaintes relatives à l'éducation islamique (qui traite les plaintes d'élèves contre les discriminations, les inégalités de traitement et d'autres questions).
- 2008–2011 – Membre du Conseil du Réseau européen de professionnels musulmans

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

En qualité d'avocate, je gère des questions relatives aux droits de l'homme.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

- 1997–2002 – Service d'immigration et de naturalisation, ministère de la Justice, Pays-Bas

b. Mandats électifs

Aucun

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Aucun

VI. Autres activités

(Comme énoncé ci-dessus, dans le cadre de ma vie professionnelle et en tant que personne, je travaille depuis longtemps sur des questions d'intégration, de discrimination et d'émancipation aux Pays-Bas. Même si le choix de telles activités est apparu comme évident pour l'immigrée que je suis, je pense que les droits de l'homme fondamentaux devraient être la mesure de toute vie.)

VII. Travaux et publications

Articles:

- Déc. 1994 – Social communication skills for immigrant women (Social evaardigheden voor Turkse en Marokkaanse vrouwen en meisjes. Ineke Wienese en Famile Arslan, Uitgeverij van Arkelte Utrecht)

- 2006–2007 – Rédactrice du blog du site web www.wijblijventhier.nl sur les immigrés aux Pays-Bas

Participation à des réunions et séminaires:

- Juill. 2006 – Muslim Leaders of Tomorrow (Les dirigeants musulmans de demain)

(Lors des discussions sur la situation des immigrés musulmans en Occident, j'ai présidé la table ronde sur la liberté de religion). Copenhague, Danemark. Organisation: Asma Society, États-Unis

- Nov. 2006 – Women's Islamic Initiative in Spirituality and Equity (Initiative islamique des femmes sur la spiritualité et l'équité)

(Lors des discussions sur le rôle des femmes musulmanes, j'ai participé à la commission relative à l'égalité de traitement et à la discrimination). New-York, États-Unis. Organisation: Asma Society, États-Unis

- Mars 2007 – Dialogue Muslims and Jews in Europe

(Dans le cadre de la recherche de terrains d'entente propices à la collaboration, j'ai effectué une intervention portant sur la liberté d'expression contre les infractions motivées par la haine). Bruxelles, Belgique. Organisation: CEJI (A Jewish contribution to an inclusive Europe – Une Contribution juive pour une Europe inclusive) et Commission européenne

- Nov. 2004 – Honour Killings and Violence against Women (Crimes d'honneur et violences contre les femmes)

(Mon intervention portait sur l'égalité de traitement, l'émancipation des femmes musulmanes et les forces contre la violence). Scheveningen, Pays-Bas. Organisation: ministère turc des Affaires étrangères

- Nov. 2007 – Symposium Women and Migration (Symposium sur les femmes et la migration)

(Ma contribution portait sur la situation des femmes dans le droit de l'immigration aux Pays-Bas). Organisation: municipalité de Zeytinburnu, Istanbul

VIII. Langues

Langue	Lu			Écrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
néerlandais	x			x			x		
turc	x			x			x		
b. Langues officielles:									
anglais	x				x		x		
français		x				x		x	
c. Autres langues:									
Allemand		x			x			x	

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Je confirme mon intention de suivre des cours de langue intensifs.

X. Autres éléments pertinents

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je vivrai à Strasbourg de manière permanente si je suis élue juge de la Cour.

Annexe 2 – Basri BAĞCI

CURRICULUM VITAE

I. Etat civil

Nom, prénom: Bağcı, Basri

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: le 11 septembre 1967 à Elmadağ/Ankara

Nationalité: turque

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- Depuis 2014 – Doctorat: droit public, Institut des sciences sociales, université NEU de Chypre (Near-East University) (formations déjà suivies: droit pénal européen, droit des conflits armés, approches philosophiques du droit international, et exploitation des ressources spatiales et droit international)
- 2012–2013 – Maîtrise de droit, université d'Exeter (Royaume-Uni); Thèse intitulée «Examination of the right to a fair trial: The proceedings of absentia trial in international criminal proceedings»; Recherches réalisées dans le cadre de ces études : à la Cour pénale internationale eu égard aux affaires relatives à la Yougoslavie et au Liban, puis préparation d'un travail de séminaire sur le thème du droit pénal international en pratique
- 2010–2011 – Enseignement linguistique, San Diego –États-Unis
- Depuis 2009 – Maîtrise de droit, Institut des sciences de la sécurité, École turque de la police nationale (formations déjà suivies: constitutionnalisme, méthodes de recherche scientifique, mondialisation et organisations, et lutte contre la corruption)
- 1984–1988 – Faculté de droit de l'université d'Ankara, Ankara, Turquie (pendant la formation, j'ai choisi le cours sur le droit de l'Union européenne)

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Le statut des juges et des procureurs en Turquie est un système qui autorise la transition entre les deux professions. Selon le système juridique turc, les poursuites sont considérées comme des activités judiciaires à part entière.

Une fois diplômé de la faculté de droit, j'ai été nommé juge candidat. J'ai suivi une formation professionnelle destinée aux futurs juges et procureurs. J'ai été nommé procureur par tirage au sort, puis exercé cette fonction pendant environ six ans dans différents endroits. En qualité de procureur, j'ai mené des enquêtes relatives à des infractions de toutes sortes et participé à des procès devant des juridictions pénales. En outre, j'ai exercé des recours à l'encontre de certaines décisions rendues par des juridictions pénales, que je trouvais illégales.

Ayant été distingué parmi mes collègues, j'ai été nommé inspecteur de la justice en 1999. Pendant neuf ans durant lesquels j'ai occupé ce poste et celui d'inspecteur de la justice en chef, j'ai effectué des inspections dans de nombreux tribunaux pour établir si les juges et les procureurs exerçaient leurs fonctions dans le respect de la loi. Dans le cadre de ces inspections, j'ai également contrôlé la conformité des actes et procédures des parquets généraux et des juridictions pénales et civiles avec le droit et la jurisprudence. En outre, j'ai réalisé des rapports d'appréciation concernant les juges et les procureurs afin de vérifier que leur conduite et leur comportement répondaient aux exigences de leur profession, qu'ils s'acquittaient convenablement de leurs devoirs et de leurs responsabilités, et qu'ils agissaient de façon équitable et impartiale.

Par ailleurs, le Haut Conseil des juges et des procureurs m'a nommé membre de la Cour de cassation le 5 juillet 2017, ayant pris en considération les appréciations, la durée d'exercice, mon expérience, et mes compétences en matière de droit, parmi quelque 3 000 juges et procureurs éligibles du fait de leur ancienneté.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

En 2008, j'ai été nommé directeur général adjoint de la Direction générale des affaires pénales, service chargé d'encadrer le fonctionnement du système de justice pénale et de déterminer ses orientations. Pendant mon mandat, j'étais également chargé de mener des enquêtes disciplinaires et d'autres sur les manquements aux devoirs professionnels concernant les juges et les procureurs, et d'effectuer des investigations sur des avocats et des notaires publics. En tant que directeur général adjoint, ma mission comprenait la conduite de procédures sur des ordres écrits relatifs à des arrêts et des jugements, qui étaient rendus par des juges et des tribunaux et devenaient définitifs sans être examinés par la Cour de cassation, la conduite de procédures relatives à des infractions dont l'examen requiert l'autorisation du ministère de la Justice ainsi que la conduite d'enquêtes, de poursuites et de procédures disciplinaires qui incombent au ministère de la Justice dans les conditions prévues par la législation.

Fin 2008, j'ai été nommé directeur général adjoint de la Direction générale des prisons et des maisons de détention. Ce service est chargé de l'administration des établissements pénitentiaires et de l'exécution des peines. Pendant quasiment trois ans durant lesquels j'ai assuré la fonction de directeur général adjoint, je me suis acquitté des tâches suivantes: administrer et inspecter des établissements pénitentiaires et des maisons de détention, et surveiller leurs affaires financières; coordonner les relations avec les œuvres de bienfaisance et d'autres institutions actives dans l'emploi de détenus, qui purgeaient leur peine, une fois la sanction exécutée; mener des procédures liées au placement de condamnés en observation; mener des procédures d'orientation et de transfert de condamnés et de détenus, et coordonner l'exécution et la réadaptation y afférentes; et mettre en place des mesures d'éducation et de formation des condamnés et des détenus dans les établissements pénitentiaires. J'ai contribué à rédiger des règlements et des circulaires sur la gestion des services d'exécution. J'ai régulièrement inspecté des établissements pénitentiaires dans le souci de veiller à ce que les peines soient exécutées dans des conditions humaines.

J'ai été nommé sous-secrétaire adjoint en 2013, poste de haut niveau au sein du ministère. En qualité de sous-secrétaire adjoint, je suis responsable du travail de la Direction générale du personnel, de la Direction générale des prisons et des maisons de détention, et du Comité de coordination des projets. J'ai joué un rôle actif et exercé un pouvoir discrétionnaire dans la rédaction de plusieurs lois, règlements et circulaires. J'ai piloté des projets judiciaires. Je coordonne la préparation et la mise en œuvre de la stratégie de réforme de la justice qui définit des buts et des objectifs pour l'avenir du système judiciaire turc. Je préside le Comité de coordination des projets, qui a été créé pour réaliser des projets visant à harmoniser le système de justice turc avec la Convention européenne des droits de l'homme et les normes européennes. J'ai également assuré la coordination pour la mise en œuvre des cours d'appel régionales, qui constitue une réforme importante pour le système de justice turc. En qualité de sous-secrétaire adjoint, je coordonne aussi la résolution des problèmes rencontrés dans la structure et le fonctionnement du système de justice turc, et l'adoption de mesures visant à rehausser les normes des droits de l'homme.

J'ai exercé la fonction de sous-secrétaire du ministère de la Justice pendant neuf mois en 2015. Dans la même période, j'étais également membre du Haut Conseil des juges et des procureurs. Le Haut Conseil a été créé pour que le système judiciaire fonctionne de façon indépendante et impartiale, hors de toute vue et de tous effets politiques et sectaires. À cette fin, il est habilité à assurer les nominations et les promotions, à imposer des sanctions disciplinaires et à engager des poursuites à l'encontre des juges et des procureurs en fonction. Par ailleurs, en tant que membre de session plénière, j'ai géré toutes les autres questions juste mentionnées en cas d'objection émise par les parties intéressées.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

- Depuis 2017 – Membre de la Cour de cassation
- 2015–2017 – Sous-secrétaire adjoint
- 2015–2015 – Sous-secrétaire en exercice, membre du Haut Conseil des juges et des procureurs (pendant neuf mois)
- 2013–2015 – Sous-secrétaire adjoint
- 2011–2013 – Inspecteur en chef, Département du Conseil d'inspection, ministère de la Justice

- 2008–2011 – Directeur général adjoint, Direction générale des prisons et des maisons de détention, ministère de la Justice
- 2008–2008 – Directeur général adjoint, Direction générale des affaires pénales, ministère de la Justice
- 2005–2008 – Inspecteur en chef, Département du Conseil d'inspection, ministère de la Justice
- 1999–2005 – Inspecteur, Département du Conseil d'inspection, ministère de la Justice
- 1997–1999 – Procureur général, Hüyük – Konya
- 1996–1997 – Procureur général, Pervari – Siirt
- 1993–1996 – Procureur général, Gürün – Sivas
- 1989–1993 – Juge candidat – Ankara

b. Mandat représentatif dans des comités internationaux

VI. Autres activités

Obtention du brevet de médiateur le..., a la capacité d'un médiateur.

VII. Travaux et publications

Ouvrages:

- Prescription periods in Turkish Criminal Law and Statute of Limitation, Ankara, 1999 (imprimé en turc)
- An examination of the right to a fair trial: The proceedings of absentia trial in international criminal proceedings (thèse à l'université d'Exeter)

Articles:

Présentations:

Présentation portant sur des enquêtes judiciaires et administratives menées par des inspecteurs, 2006, 2007 et 2008

Activités d'enseignement:

Séminaires et conférences organisés:

Chef du Conseil exécutif du Congrès de droit international d'Istanbul (accueillant les présidents de hautes cours, des ministres de la Justice et des procureurs généraux venant de cinquante États)

Participation aux projets suivants:

- Renforcer l'éthique judiciaire en Turquie (2012 IAP)
- Développer les pratiques de médiation dans les litiges à caractère civil en Turquie
- Améliorer les services répressifs dans les prisons (DEPAR) (2010 IAP)
- Projet de passation de marché visant à établir un système d'enseignement à distance dans les centres pénitentiaires
- Élaborer un système d'évaluation des risques efficace pour les enfants dans les services de probation turcs
- Renforcer la capacité institutionnelle des services de probation en transition vers un système de contrôle électronique
- Renforcer les services d'aide juridique en Turquie (2013 IAP)
- Système d'évaluation et de gestion des performances pour la magistrature 2013 IAP
- Renforcer la capacité du système judiciaire en matière de liberté d'expression en Turquie
- Soutien aux mécanismes de recours individuel auprès de la Cour constitutionnelle de Turquie
- Renforcer les capacités de lutte contre la cybercriminalité
- Renforcer les capacités de protection des témoins

- Vers une école de la magistrature efficace et professionnelle
- Améliorer les relations entre les médias et le pouvoir judiciaire
- Projet permettant aux juges et aux procureurs de recevoir un enseignement linguistique et d'obtenir un diplôme de master à l'étranger (gestion du projet pendant toute la durée du mandat de sous-secrétaire adjoint)

Participation à des réunions et séminaires:

- Séminaire des droits de l'homme, 2004
- Séminaire sur la lutte contre le blanchiment d'argent, 2005
- Reformulation du Règlement sur le Conseil d'inspection du ministère de la Justice, 2006
- Groupe de travail sur les lacunes recensées dans les palais de justice par le Conseil d'inspection, 2007 (dans ce cadre, application de la pratique consistant à prendre en compte les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en matière d'inspection et de promotion)
- Réunions du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (participation en tant que représentant du ministère de la Justice pendant toute la durée du mandat de Directeur général adjoint des prisons et des maisons de détention)
- Visite à la Cour européenne des droits de l'homme pour informer les juges et les procureurs généraux turcs sur les pratiques des droits de l'homme, 2014
- Représentant du Gouvernement turc à la session plénière de la Commission de Venise en 2016

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
turc	x			x			x		
b. Langues officielles:									
anglais	x			x			x		
français			x			x			x

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Oui, je confirme.

X. Autres éléments pertinents

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Oui, je confirme.

Annexe 3 – Ergin ERGÜL

CURRICULUM VITAE

I. Etat civil

Nom, prénom: Ergül, Ergin

Sexe: Masculin

Date et lieu de naissance: 24 Janvier 1968, Balikesir/Turquie

Nationalité: Turc

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

Diplôme	Institution	Sujet	Année
Licence	Faculté de Droit de l'Université d'Istanbul	Droit	1990
Master	Institut de Médecine Légale à l'université d'Istanbul	Les aspects juridiques et pénales de la toxicomanie	1993
Doctorat	Institut des Sciences Sécuritaires à l'Académie de police	La Protections des étrangers contre l'expulsion, le refoulement et l'extradition dans la Convention Européenne des Droits de l'homme	2011
Cycle de la connaissance de la Justice française	Ecole Nationale de la Magistrature (France)	six mois	2000

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- 1991–1993 – Stage de la magistrature au palais de justice d'Istanbul
- 1993–1997 – Juge au Tribunal à Saraykent (Yozgat)
- 1995-1996 – Juge militaire marine (dans le cadre du service militaire)
- 2011 – Juge au Tribunal d'Ankara (Juge portant les conditions requises pour être élu à la Cour de Cassation)

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- 1997–2010 – Magistrat, chef du département et Directeur général adjoint à la DG de droit international et des relations extérieurs au Ministère de la Justice
- 2010–2012 – Premier conseiller juridique au Sous-secrétariat à l'ordre et à la sécurité publique (en détachement)

c. Description des activités professionnelles non juridiques

- 2014 – Sous-secrétaire adjoint au Premier ministre (en détachement) (Responsable des services juridiques)
- 2014 – Président de la haute commission disciplinaire pour le premier ministre

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

- 1998–2003 – Magistrat au Bureau des droits de l'homme au DG des Droit International et des Relations Internationales au Ministère de la Justice et la participation à l'audience à la CEDH

- 2002–2005 – Membre du comité de publication de la Revue des Arrêts de la CEDH publiée par l'Académie de police et la traduction et l'interprétation de certains arrêts de la CEDH dans cette Revue
- 2010–2014 – Participation à la publication des livres à savoir les Droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme et à la préparation du 4ème paquet législatif en matière de démocratisation au Sous-secrétariat à l'Ordre et à la Sécurité public
- 2009–2011 – Thèse de doctorat sur “la protection des étrangers contre l'expulsion, le refoulement et l'extradition dans la convention européenne des droits de l'homme”
- 2012 – Membre de la Commission Permanente et Indépendante des Droits de l'Homme de l'OCI (CPIDH)
- 2014–2016 – Représentant de CPIDH aux sessions de 27ème et 32ème du Conseil de droits de l'homme de l'ONU
- 2014 – Président de la commission d'examen de l'accès à l'information
- 2017..... – Juge ad hoc à la CEDH

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

- 2012–2013 – Chef du département des relations extérieures au Sous-secrétariat à l'ordre et à la sécurité publique du Premier ministre (en détachement)
- 2013–2014 – Sous-secrétaire adjoint au Sous-secrétariat à l'Ordre et à la Sécurité public (en détachement)

b. Mandats électifs

Aucun

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

VI. Autres activités

a. Domaine

- L'État civil, la coopération internationale en matière pénale – La lutte contre la corruption – La lutte contre le terrorisme

b. Durée

- 1997–2005 – membre de la section nationale de La Commission Internationale de l'État Civil (CIEC)
- 2001–2005 – participation aux réunions du Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) (PC-OC) et de Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC)
- 2003– (six mois) – Expert dans la Commission d'enquête parlementaire sur la corruption
- 2004–2010 – Chef de la délégation turque auprès GRECO
- 2012–2014 – Représentant de la Turquie du CODEXTER

c. Fonctions

- 2014 – Sous-secrétaire adjoint au Premier ministre (en détachement)
- 2014 – Président de la commission d'examen de l'accès à l'information

VII. Travaux et publications

23 livres publiés, une cinquantaine d'articles publiés dans les Revues juridiques ou actuels et 9 articles publiés dans les Revues académiques

Certains livres:

En turc

- La Cour européenne des droits de l'homme et sa pratique (Avrupa İnsan Hakları Mahkemesi ve Uygulaması, Les publications de Yargı, Ankara 2003, (2.édition: Les publications de Yargı: Ankara 2004)
- L'Economie noire et le délit du blanchiment (Kara Ekonomi ve Aklama Suçu, Les publications d'Adalet), Ankara 2005
- L'expulsion, le refoulement et l'extradition dans la convention européenne des droits de l'homme et dans le droit turc, (Avrupa İnsan Hakları Sözleşmesi ve Türk Hukukunda Sınır Dışı Etme, Geri Gönderme ve Geri Verme, Les publications de Yargı, Ankara 2012
- Dictionnaire juridique moderne, Français turc et turc-français (Fransızca-Türkçe, Türkçe – Fransızca Modern Hukuk Sözlüğü), Les publications de Yargı, Ankara 2012
- Le recours individuel auprès la cour constitutionnelle et la Cour européenne des droits de l'homme et sa pratique (Anayasa Mahkemesine ve Avrupa İnsan Hakları Mahkemesine Bireysel Başvuru ve Uygulaması), Les publications de Yargı, Ankara 2012
- La Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI, (İslam İşbirliği Teşkilatı Bağımsız Daimi İnsan Hakları Komisyonu, Kuruluşu, Yapısı, Misyonu ve Vizyonu), Les publications d'Adalet, Ankara 2014

En anglais

- Rumi: a Source of universal justice and peace, Metropolitan Municipality of Konya, Directorate of Culture Publications, Konya 2014

En français

- Rumi: Un guide pour la justice universelle et la paix, les Publications de l'Académie de la Justice de Turquie, Ankara 2017

Certains articles académiques:

En turc

- Les Stratégies de lutte contre le terrorisme dans le contexte de l'équilibre de liberté et la sécurité (Özgürlük ve Güvenlik Dengesi Bağlamında Uluslararası Terörle Mücadele Stratejileri), la Revue de la faculté de droit d'Erzincan (Erzincan Hukuk Fakültesi Dergisi), EÜHFD, C. XVIII, S. 1- 2(2014)6
- La lutte juridique et institutionnelle contre le terrorisme dans le cadre du Conseil de l'Europe,

Avrupa Konseyi Çerçevesinde Terörle Hukuki ve Kurumsal Mücadele, la Revue de Faculté de droit de l'Université de Gazi (Gazi Üniversitesi Hukuk Fakültesi Dergisi), Temmuz-Ekim 2014, Sayı 3-4, s.(737-770)

VIII. Langues

Langue		Lu			Ecrit			Parlé	
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue: turc	X			X			X		
b. Langues officielles: anglais		X				X			X
français	X			X				X	
c. Autres langues:									
arabe	X				X			X	
espagnol			X			X			X

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

J'ai l'intention de cela pour l'anglais avant de prendre la fonction.

X. Autres éléments pertinents

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je le confirme.